

éditorial

Cette lettre, qui paraîtra plusieurs fois par an, sera un lien entre l'École française de Rome, le milieu scientifique qui est le sien et ses partenaires d'aujourd'hui et de demain.

L'École, institution plus que séculaire, participe directement aux réseaux actuels des sciences humaines et sociales, particulièrement en histoire et en archéologie. Nos messages sont d'abord destinés aux universitaires et aux chercheurs. C'est en liaison avec les uns et les autres que nous pouvons développer nos deux missions complémentaires, de recherche et de formation à la recherche.

Nous voulons aussi faire mieux connaître l'École, en France et en Italie, à nos collectivités territoriales, régions, départements ou provinces, communes, avec qui nous pouvons ouvrir un échange fructueux. L'Italie, qui nous accueille depuis 1873, est notre partenaire privilégié et notre action n'aurait pas de sens en dehors d'un dialogue franco-italien qui doit être le fondement de tous les montages européens et internationaux.

Cette première livraison présente succinctement les grandes orientations thématiques de l'École pour les quatre prochaines années (2004-2007). Ces programmes, sous la responsabilité des directeurs des études et du directeur du Centre Jean-Bérard de Naples (unité mixte de service avec le CNRS), concernent tout le champ chronologique, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine ; chacun d'entre eux comprend plusieurs opérations qui seront mises en place en Italie d'abord mais aussi dans le Maghreb et dans les pays de la façade adriatique des Balkans, en partenariat avec les responsables scientifiques de ces pays.

Faire des bilans, multiplier les échanges, construire des projets. Préparer l'avenir avec les membres et les boursiers qui seront parmi les acteurs de demain ; le faire grâce à notre personnel, notre bibliothèque, nos publications, grâce à notre capacité d'être efficacement présent sur le terrain comme dans les archives, en s'appuyant sur une longue et prestigieuse tradition. L'équipe de direction de l'École est prête à relever ce défi.

Michel Gras
Directeur de l'École française de Rome

Questa lettera, la cui pubblicazione da parte dell'École française de Rome è prevista periodicamente nel corso dell'anno, si indirizza a tutti i suoi collaboratori presenti e futuri e in particolare al suo ambiente specialistico di riferimento.

L'École, istituzione più che centenaria, partecipa direttamente alla rete delle scienze umane e sociali, in modo particolare in campo storico e archeologico. Il nostro messaggio è innanzitutto destinato agli universitari e ai ricercatori grazie alla collaborazione dei quali possiamo sviluppare i due aspetti complementari della nostra missione : la ricerca e la formazione alla ricerca.

Desideriamo soprattutto far conoscere l'École sia in Francia sia in Italia alle istituzioni territoriali, - dipartimenti, regioni, province, comuni - con le quali ci auguriamo di avere un dialogo fecondo. L'Italia, che ci ospita dal 1873, è il nostro referente privilegiato. La nostra azione non avrebbe senso al di fuori di uno stretto dialogo franco-italiano che deve costituire il fondamento di tutti i nostri progetti europei ed internazionali.

Questo primo numero presenta a grandi linee le tematiche di interesse dell'École per i prossimi quattro anni (2004-2007). Questi programmi, sotto la responsabilità dei direttori degli studi e del direttore del Centre Jean-Bérard di Napoli (unità mista di ricerca con il CNRS francese) si articolano dal punto di vista cronologico dalla preistoria fino all'epoca contemporanea ; ognuno di essi comprende varie operazioni che saranno sviluppate in collaborazione con i responsabili locali, in primo luogo in Italia, ma anche nel Maghreb e nei paesi della riva adriatica dei Balcani.

Fare bilanci, moltiplicare gli scambi, costruire progetti. Preparare l'avvenire con i "membres" e i borsisti - che saranno tra i protagonisti di domani -, con il contributo del nostro personale, della nostra biblioteca, delle nostre pubblicazioni, con la nostra capacità di essere presenti con efficacia sul terreno come negli archivi, facendo leva su una lunga e prestigiosa tradizione : l'équipe di direzione dell'École è pronta ad accettare questa sfida.

Michel Gras
Directeur de l'École française de Rome

LES PROGRAMMES

Les sept programmes qui suivent seront les axes prioritaires de l'action de l'École au cours des quatre prochaines années.

La stratégie de l'École est avant tout une stratégie scientifique qui tient compte de l'état des connaissances, des compétences disponibles, pour mieux cerner les directions qui devront être particulièrement privilégiées au cours du prochain quadriennal. Une stratégie est faite de choix. Mais ceux-ci ne sauraient relever du hasard.

Traditionnellement, l'École présentait ses activités par sections, c'est-à-dire par grands domaines chronologiques : antiquité, moyen âge, histoire moderne et contemporaine. Depuis 1974 l'École prend en charge toute la longue durée et, depuis 1996, la préhistoire a été intégrée, à bon droit. Nous avons donc mission d'étudier toutes les sociétés présentes, à un moment ou à un autre, dans les aires géographiques qui relèvent de l'École.

Nous proposons aujourd'hui une autre présentation des programmes. Les programmes afficheront des objectifs sur toute la longue durée de l'histoire, étant bien entendu que la plupart des opérations, à l'intérieur des programmes, affronteront des questions en fonction des sources disponibles et donc de la chronologie. Car l'historien, quelle que soit l'ampleur de son regard, ne peut échapper au temps.

Études urbaines

L'Italie est l'un des pays où la documentation sur ce thème est abondante et variée. Des premières expériences grecques puis étrusques au plus contemporain, en passant par les réussites de l'urbanisme romain et la floraison des villes médiévales, la péninsule et les îles ont vu se multiplier les expériences. Le Maghreb et les Balkans ne seront pas oubliés. Mettre l'espace urbain en relation avec l'espace social dans le cadre d'une vision synchronique mais aussi étudier les sédimentations, les continuités et les ruptures relève d'une enquête qui n'est pas forcément nouvelle mais qui a encore beaucoup à nous apprendre en rassemblant autour de l'historien, des urbanistes, des architectes, des archéologues, des sociologues, des anthropologues, mais aussi des historiens de l'art pour le décor urbain (dans le cadre d'une collaboration, déjà opérationnelle, avec l'Académie de France à Rome). Rome sera bien présente mais les terrains seront diversifiés. Sur le plan archéologique, on devra privilégier une «archéologie du bâti» et des prospections au détriment de fouilles en extension qui se révèlent désormais trop lourdes et inadaptées.

Droit, pouvoir, société

Ici encore, la documentation italienne est essentielle pour faire travailler ensemble historiens et juristes aux confins des disciplines académiques traditionnelles. Une histoire du pouvoir, une archéologie du pouvoir sont essentielles pour étudier les premières aristocraties italiennes, le droit naissant de la Rome républicaine puis impériale, les élites et les communes médiévales, les États et les monarchies de l'Italie moderne, enfin la longue histoire, en un sens inachevée, de l'unité italienne.

L'étude du droit du sol permettra de faire travailler ensemble historiens, juristes et archéologues. L'École dispose, avec le fonds Volterra, d'un outil de travail performant dans ce domaine.

Italie et Méditerranée

L'Italie, au cœur du bassin méditerranéen, a été, depuis les premières émigrations grecques jusqu'à hier et même aujourd'hui, au centre des mobilités et des circulations. Les arrivées des réfugiés sur les côtes de la Pouille et de la Sicile évoquent une étrange continuité. Étudier dans son contexte social et économique cette position insolite de l'Italie prend tout son sens dans la mesure où l'École a mission d'être présente au Maghreb et dans les Balkans. Les frontières culturelles et politiques n'ont pas toujours été celles d'aujourd'hui. Les espaces maritimes et les conflits sociaux se sont, à chaque moment de l'histoire, conjugués de manière originale. Ce programme sera particulièrement ouvert au partenariat avec les autres Écoles de notre ministère et avec les instituts de recherche du ministère des affaires étrangères.

Territoires, identités, frontières

Il s'agit ici de prendre en compte les identités régionales, culturelles ou ethniques, de saisir les articulations spatiales. L'historien a besoin de la géographie physique mais aussi sociale pour affronter cette thématique. Les prospections archéologiques, les enquêtes de terrain pourront contribuer à l'analyse, par la prise en compte des données environnementales. Les systèmes d'information géographique seront utilisés. L'articulation entre pouvoir national et pouvoir régional (voir *supra* «Droit, pouvoir, société») sera aussi en discussion avec cette émergence des pouvoirs territoriaux que l'Italie a su, au cours de son histoire, mettre au centre de son parcours, par delà la variété des réponses. Nos sociétés auront de plus en plus besoin de mettre la dimension territoriale au centre des réflexions.

Innovations techniques et rythmes économiques

Il est question ici, par l'histoire des techniques mais aussi par une archéologie des techniques de redonner sens, par une approche nouvelle, à une histoire économique qui semble de plus en plus délaissée. Comment les mutations techniques ont-elles influencé les évolutions économiques? De manière plus large comment les pratiques, y compris financières, ont-elles eu un impact sur les moments de croissance ou de crise? L'étude de l'alimentation des villes en eau (voir *supra* «Études urbaines») sera privilégiée ainsi que l'étude de tous les aménagements techniques qui ont conditionné les pratiques sociales. L'École, au moins depuis le mémoire d'Eugène Albertini en 1905, a une tradition de recherche dans ce domaine que l'on peut retrouver et revivifier.

Le fait religieux

Pratiques, rites et comportements

L'École a une grande tradition dans le domaine de l'histoire religieuse et pontificale. On ne saurait, à Rome, oublier l'importance du fait religieux et l'exceptionnelle concentration d'archives ecclésiastiques. Même si le choix a été fait de regrouper dans un même programme toutes les opérations relevant de la religion, on n'oubliera pas que ce champ est profondément inséré dans l'histoire des sociétés et que les hommes et les femmes qui sont, individuellement ou

collectivement, confrontés à l'expérience religieuse, n'échappent pas pour autant, qu'ils en aient conscience ou non, à leur milieu et à leur culture. L'archéologie et l'histoire nous aideront toujours plus, grâce à des lectures plus attentives de la documentation, à mettre en lumière et à analyser les gestes, les pratiques et les rituels, qu'ils soient liés à des moments particuliers mais fondamentaux dans le parcours des individus comme la naissance, le mariage, la mort ou à des manifestations sociales, festives et/ou culturelles. La Rome antique a porté à un haut degré la codification des rites et la Rome pontificale est de ce point de vue son héritière.

Les savoirs

Construction, transformation, diffusion

L'École, qui prend en compte toute la durée de l'histoire, a vocation à s'interroger sur la situation de nos savoirs. Car ceux-ci sont tout sauf statiques et le rapport que le milieu scientifique entretient avec eux est en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, l'École est un lieu où l'on peut, où l'on doit, parler d'érudition : dire ce que nous a apporté l'érudition, dire ce qu'elle peut encore nous apprendre, montrer aussi ses pesanteurs et ses limites mais surtout dire ce que nous voulons transmettre comme érudition et de quels outils érudits nos successeurs auront besoin. Enfin comment ne pas s'interroger sur les catégories disciplinaires pour montrer que les respecter ne veut pas dire les considérer comme des champs étanches du savoir. Elles correspondent à un état des connaissances à un moment donné et s'il n'est pas question de les transformer (l'exercice serait vain car il faudrait les redéfinir sans cesse) il est sain que les jeunes chercheurs aient une vision lucide sur ces sujets.

<i>Direction</i>	M. Michel Gras
<i>Secrétariat général</i>	M. Jean Schneider
<i>Direction des études</i>	M. François Bougard Mme Brigitte Marin M. Stéphane Verger
<i>Service des publications</i>	M. François-Charles Uginet
<i>Bibliothèque</i>	M. Yannick Nexon
<i>Agence comptable</i>	M. Patrick Pataki
<i>Service archéologique</i>	M. Jean-François Bernard

<i>Direction Centre Jean-Bérard Naples</i>	M. Jean-Pierre Brun
--	----------------------------

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

8 membres de droit

Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant, M. Olivier FORCADE, chargé de mission auprès de la directrice de la recherche, président,

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Jean LECLANT, ou son représentant,

Le directeur général de la coopération internationale et du développement, M. Claude BLANCHEMAISON, ou son représentant,

Le directeur du département des sciences de l'homme et de la société au CNRS, M. Jean-Marie HOMBERT, ou son représentant,

Le directeur de l'École française de Rome, M. Michel GRAS,

Les trois directeurs des études de l'École,

M. François BOUGARD, Mme Brigitte MARIN, M. Stéphane VERGER.

14 membres nommés

M. Patrick BOUCHERON, maître de conférences à l'Université de Paris-I,

M. Olivier BUCHSENSCHUTZ, directeur de recherche au CNRS, M. Philippe CONTAMINE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Jean-Michel DAVID, professeur à l'Université de Paris-I, Mme Laurence FONTAINE, directrice de recherche au CNRS,

M. Olivier GUYOTJEANNIN, professeur à l'École nationale des chartes,

M. Xavier LAFON, professeur à l'Université de Provence,

M. Serge LANCEL, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Didier MUSIEDLAK, professeur à l'Université de Paris X-Nanterre,

M. Bruno NEVEU, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques *,

M. Jean RICHARD, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Renaud ROBERT, maître de conférences à l'Université de Provence,

2 représentants du Conseil national de la recherche archéologique, en instance de nomination.

1 représentant des membres de l'École

M. Étienne ANHEIM (pour l'année 2004)

1 ancien membre de l'École française de Rome ayant quitté l'École depuis moins de cinq ans, nommé par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, sur proposition du conseil scientifique

Mme Alice INGOLD, maître de conférences à l'EHESS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 membres de droit

Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant, M. Olivier FORCADE, chargé de mission auprès de la directrice de la recherche, président,

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Jean LECLANT, ou son représentant,

* Monsieur Bruno Neveu est décédé à Raboneh (Liban) le 24 mars 2004. Un successeur lui sera ultérieurement désigné.

Le directeur général des Archives de France, Mme Martine de BOISDEFFRE, ou son représentant,

Le directeur général de la coopération internationale et du développement, M. Claude BLANCHEMAISON, ou son représentant,

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique, M. Bernard LARROUTUROU, ou son représentant,

Le président du Conseil national de la recherche archéologique, ou son représentant, en instance de nomination.

3 représentants du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, dont un exerçant ou ayant exercé des fonctions de direction d'un établissement public d'enseignement supérieur, nommés par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur

M. Jean-Pierre POUSSOU, professeur à l'Université de Paris-IV, ancien président de l'université de Paris-IV,

M. Olivier PICARD, professeur à l'Université de Paris-IV,

M. Bruno RACINE, président du Centre Georges Pompidou.

8 représentants du conseil scientifique, désignés par lui parmi les 14 personnalités nommées par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur

M. Patrick BOUCHERON, maître de conférences à l'Université de Paris-I,

M. Jean-Michel DAVID, professeur à l'Université de Paris-I,

Mme Laurence FONTAINE, directrice de recherche au CNRS,

M. Olivier GUYOTJEANNIN, professeur à l'École nationale des chartes,

M. Xavier LAFON, professeur à l'Université de Provence,

M. Serge LANCEL, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Didier MUSIEDLAK, professeur à l'Université Paris X-Nanterre,

M. Bruno NEVEU, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques,

1 représentant des membres de l'École

M. Étienne ANHEIM (pour l'année 2004)

2 représentants élus des personnels administratifs, techniques ouvriers et de service exerçant leurs fonctions au siège de l'école, dont un représentant des personnels métropolitain et local

Mme Claudine STALMARSKI, adjointe de l'agent comptable,

Mme Catherine LAGNIEL GARBIN, secrétaire.

LA COMMISSION D'ADMISSION

M. Michel GRAS, directeur de l'École, président

M. François BARATTE, professeur à l'Université de Paris-IV,

M. Patrick BOUCHERON, maître de conférences à l'Université de Paris-I,

M. François BOUGARD, directeur des études à l'École,

M. Jacques CHIFFOLEAU, directeur d'études à l'EHESS,

Mme Élisabeth CROUZET-PAVAN, professeur à l'Université de Paris-IV.

M. Jean-Michel DAVID, professeur à l'Université de Paris-I,

Mme Laurence FONTAINE, directrice de recherche au CNRS,

M. Olivier GUYOTJEANNIN, professeur à l'École nationale des chartes,

M. Xavier LAFON, professeur à l'Université de Provence,

M. Serge LANCEL, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Marc LAZAR, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris,

M. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, professeur à l'Université de Florence,

Mme Brigitte MARIN, directrice des études à l'École,

M. Didier MUSIEDLAK, professeur à l'Université de Paris X-Nanterre,

M. Bruno NEVEU, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques,

M. Jean RICHARD, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres,

M. Renaud ROBERT, maître de conférences à l'Université de Provence,

M. Alain TALLON, professeur à l'Université de Paris-IV,

M. Yan THOMAS, directeur d'études à l'EHESS,

M. Stéphane VERGER, directeur des études à l'École,

M. Jean-Claude WAQUET, directeur d'études à l'EPHE.

BILANS, ÉCHANGES, PROJETS

La *lettre* de l'École française de Rome

Directeur de la publication : Michel Gras

Rédaction : Nathalie Mencotti

Maquette : Stéphane Bothua

Imprimerie : L'Economica

ISSN en cours

Parution : mai 2004

Ce numéro a été imprimé à 2.000 exemplaires

École française de Rome

Piazza Farnese, 67 – (I) 00186 ROMA

Tél. (00 39) 06 68 60 11

Télécopie : (00 39) 06 687 48 34

E-mail : assdir@ecole-francaise.it

Piazza Navona, 62 - (I) 00186 ROMA

Tél. (00 39) 06 68 88 51

Télécopie : (00 39) 06 68 68 615

Site internet : <http://www.ecole-francaise.it>